**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 38 (1950)

**Heft:** 782

**Artikel:** Ceux dont on redoute la venue

**Autor:** M.-L.P.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-267247

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

c'est la faute des hommes qui n'ont pas su les intéresser aux affaires publiques. Donnez-leur le droit de vote, et elles s'y intéresseront au moins autant que les hommes. M. Despland termine en espérant que le

canton de Vaud sera le premier de tous les cantons suisses à s'engager sur le chemin de l'équité et de la justice.

l'équité et de la justice.

Malgré ce beau succès et cette forte majorité, la parlie pour autant n'est pas encore gagnée, tant s'en faut. Dans la solitude de l'isoloir on se montrera plus farouche conservateur que devant une galerie volontiers goguenarde. Le vieil instinct de la supériorité masculine est latent chez beaucoup d'hommes in l'instinct ma seu le faute me tour pos qui se disent modernes. Il faudra que tous nos amis aient à cœur d'aller voter, car nos ad-versaires ne manqueront pas le scrutin, tan-dis que l'habituelle masse des abstentionnistes comportera certainement une quantité d'hommes acquis à l'idée d'égalité, sans tou-tefois que cette notion d'égalité soit assez forte eux pour les contraindre au sacrifice d'une visite aux urnes.

Aux femmes, nous demandons leur aide, car le canton est grand, et la propagande doit atteindre toutes les parties du canton. Nous leur demandons aussi de l'argent, car il nous faut au minimum fr. 15000.— pour financer cette campagne. Nous leur demandons en outre leur appui, pour convaincre leurs maris, leurs frères, leurs fils et leurs amis de voter pour nous. Et nous irons courageusement de l'avant, faisant de notre mieux avec les moyens et la force qui nous seront donnés.

L. Z.

# DE-CI, DE-LA

Dr Agnès von Zahn-Harnack, qui mena sans se lasser, la campagne en faveur de l'abolitio-nisme en Allemagne, est décédée à Berlin.

Mme Edith Sampson, avocate à Chicago, de race noire, siège à l'Assemblée de l'ONU comme déléguée des Etats-Unis.

Les Anglaises, membres de la Women's Freedom League, s'indignent de l'apathie qu'elles rencontrent en Grande-Bretagne sur le sujet du salaire égal. Le discours du trône, qui résume les buts de la politique des Chambres pour l'année qui s'ouvre, n'a même pas mentionné cette question! Elles vont redoubler d'efforts dans leur compagne.

Mrs. Hannah Sen a été nommée présidente de la All India women's Conférence tiendra sa session annuelle en janvier qui t 1951.

Mme Karin Kock, qui fut ministre sans portefeuille, en Suède, a présidé la récente conférence du blé, au Centre européen de l'ONU (Genève).

Mme Helga Petersen a été élue ministre la justice au Danemark.

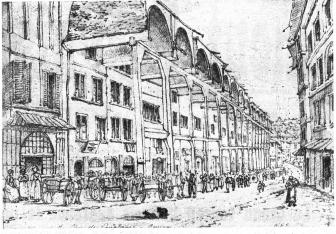
Senora Maria Santi Dominguo de Miranda a été désignée comme ministre du travail, du bien social et de la santé publique à Panama. C'est la première fois qu'une femme fait par-tie du cabinet ministériel.

En Yougoslavie, une loi est entrée en vi-gueur, dès le mois de novembre, proscrivant pour les femmes, le port du voile. Celui-ci était encore porté dans les populations musul-manes de Bosnie et Herzégovine.

A Zurich, au Pestalozzianum, s'est ouverte une exposition sur les villages d'enfants et colonies de jeunesse, si nombreuses depuis la seconde guerre mondiale. \*

Le Bernischer Frauenbund, fédération des Le Bernischer Frauenbund, fédération des sociétés féminines bernoises a adressé une lettre de protestation au Grand Conseil de ce canton, pour sévèrement blâmer la réduction de peine accordée par la Commission de grâce, à deux jeunes paysans, convaincus d'un délit de mœurs sur la personne d'une pupille de l'Assistance publique âgée de 15 ans. Elles attient une fois de plus l'attention sur le sort des enfants placés, que la collectivité ne défend pas avec assez de vigueur.





LA RUE DE COUTANCE EN 1816

deux spécimens des clichés qui ornent Au tic-tac des montres à clef, livre annoncé Nous donnons en 1re page. Malheureusement nous ne pouvons montrer les planches en couleurs, aux teintes par-faites, vraiment dignes des chefs-d'œuvres qu'elles représentent. (Ed. Jullien, Genève)

Dans sa séance du 14 novembre, le Grand Danis sa seance du l'a novembre, re ordant Conseil bernois a adopté, à une grosse ma-jorité et en première lecture, le droit pour les travailleurs, comme pour les travailleuses de faire partie des tribunaux de prud'hommes.

Haïti, une assemblée constituante chargée d'élaborer une nouvelle constitution. chargee d'etaborer une nouvelle constitution. Les femmes d'Hatti ont entrepris une vaste campagne de propagande pour que cette nou-velle constitution leur octroie l'égalité des droits politiques qu'elles ne possèdent pas encore.

## Ceux dont on redoute la venue

D'une enquête à Bâle, au triple point de vue médical, juridique et social, il ressort — nous apprend l'enquêteuse — en ce qui tou-che à ce grave problème qu'en 1947, 260 demandes d'interruption de grossesse ont été soumises à la policlinique psychiàtrique, de l'Université de Bâle et accordées dans 115

Sur les 145 refus, 70 femmes ont eu un accouchement normal, 5 des naissances pré-

maturées ou des enfants morts-nés. 65 ont

Pour l'enquêteuse, il s'agissait de recues-cher et les circonstance dans lesquelles ont eu lieu ces avortements et leurs suites. Il lui fallut pour cela consulter de nombreux et volumineux dossiers et ensuite prendre con-tact avec les requérantes, dont la plupart étaient au travail toute la journée alors que d'autres avaient élu domicile ailleurs; l'oblidautres avaient elu domicile alleurs; l'obhi-gation évidente du secret professionnel ne contribuait pas à faciliter la tâche: plu-sieurs jeunes filles, par exemple, habitaient avec leurs partents dont il s'agissait de ne pas éveiller les soupçons, ou bien l'on avait à faire à des femmes mariées. Les intéressées enfin atteintes, quel doigté il fallait pour gagner leur confiance!

Au point de vue légal, l'avortement est considéré comme un infanticide, et s'il est considéré comme un infanticide, et s'il est l'œuvre de tierces personnes, les mesures sont plus rigoureuses, mais nous ne saurions évidemment, dans le résumé d'un long travail, entrer dans le détail des dispositions du Code pénal à cet égard.

L'enquête s'est poursuivie sur la personnalité et la situation sociale de la femme enceinte et ensuite sur la vie des enfants illégitimes, des orphelins, des enfants de divorcées ou vivant dans des milieux anormaux auxquels appartenaient souvent les intéressés.

L'enquête relève également tous les motifs

L'enquête relève également tous les motifs invoqués par l'intéressée : dangers physiques

ou moraux ou sociaux. Sur les 70 femmes requérant une autori-sation d'avortement, 24 sont mâriées ; par-mi les autres, il en est qui ont déjà un enfant naturel; alors, tout espoir de mariage est anéanti. Dans près d'un tiers des cas re-censés, le mariage est impossible : père déjà marié ou inconnu. Souvent aussi aucune des

<sup>1</sup> Résumé du travail de diplôme présenté à l'Ecole d'études sociales par Mlle V. Leuchthold.

(Suite en page 3)

### La Fédération abolitionniste internationale à Rome

A l'occasion de ses assemblées générales nues à Rome les 27 et 31 octobre 1950, la tenues à Rome les 27 et 31 octobre 1950, la Fédération abolitionniste internationale a organisé un congrès du 28 au 30 du même mois.

ganise un congres du 28 au 30 du meme mois.
On sait que l'Italie est toujours réglementariste, mais le Sénat est saisi d'une proposition de loi abolitionniste. Le premier article en a été voté en décembre 1949 déjà. Il pose le principe de la fermeture des maisons de prostitution et de la suppression de l'encartere des maisons de la suppression de l'encartere des maisons de prostitution et de la suppression de l'encartere des maisons de la suppression de la suppression de la suppression de l'encartere des maisons de la suppression de l'encartere de la suppression de l'encartere des maisons de la suppression de l'encartere des maisons de la suppression de l'encartere des maisons de la suppression de l'encartere de la suppression d

de prostitution et de la suppression de l'encar-tage des prostituées.

Ce n'est donc pas dans l'indifférence, mais dans une athmosphère passionnée que s'est déroulé le congrès dont la grande presse a rendu compte abondamment.

Il avait été admirablement bien organisé par le Comitato Italiano di Difesa morale et della Donna. Le C.I.D.D. dont la présidente

par le Comitato Italiano di Difesa morale et della Donna. Le C.I.D.D. dont la présidente et les deux vice-présidentes représentent trois tendances politiques différentes, est une organisation féminine s'occupant essentiellement du reclassement social des prostituées.

Le comité d'honneur comprenait des ministres, des professeurs de médecine, ainsi que d'autres personnalités. On y relevait notamment Cristina Giustiniani Bandini, jadis membre de la Commission d'enquête de la S.d.N. sur la traite des femmes, la sénatrice Merlin, auteur de la proposition de loi abolitionniste dont nous avons parlé plus haut, Dott. Tèresita Sandeski Scelba, présidente de l'Aliance féminine italienne, Antonietta Caium De Silvestri, membre du Comité international de la F.A.I., Maria Statelle di Gallo, vice-présidente nationale de la protection de la jeune fille, Dott. Luisa Gianferrari, directrice de l'institut de génétique humaine de l'Université de Milan.

Le congrès s'est ouvert au Capitole le 28.

Le congrès s'est ouvert au Capitole le 28. Le congrès s'est ouvert au Capitole le 28. Après avoir été salué par le maire de Rome, par le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, par un télégramme d'adhésion du président de la République et par des messages de nom-breuses personnalités ou sociétés, il a com-mencé ses travaux proprement dits. Ceux-ci se déroulaient dans le Palazzo Ve-nezia, jadis illustré par les discours violents de

ce Mussolini qui avait essayé de faire accroire à la S.d.N. que l'Italie était abolitionniste ; on se souvient de l'habileté et du courage avec lesquels la doctoresse Paulina Luisi, déléguée de l'Uruguay à la S.d.N., avait démasqué cette

supercherie.
Trois thèmes principaux figuraient au programme: la loi, l'hygiène, la psychologie.
Le professeur Luigi Scremin, de l'Université de Gamerino a retracé l'attitude des pouvoirs publics en face de la prostitution, dis-cuté la conception à cet égard des tenænts de diverses doctrines et montré la nécessité

d'abolir la «réglementation». M. Paul Gemaehling, professeur à la Fa-culté de droit de l'Université de Paris et vice-président du Comité international de la F.A.I.,

expliqua ensuite par quels moyens légaux on peut lutter contre la prostitution. Enfin la sénatrice Lina Merlin, analysa les dispositions de la nouvelle constitution italienne qui con-

de la nouvelle constitution italienne qui condamment implicitement la réglementation et le proxéntisme, ainsi que sa proposition de 
loi sous la forme où elle est actuellement pendante devant le Sénat, après le rapport des 
commissions compétentes.

L'étude des problèmes sanitaires de la prostitution fut introduite le 29 par le professeur 
Franco Flarer, directeur de la clinique dermatologique de l'Université de Padoue. Il 
montra comment la sexualité se développe chez 
l'enfant, puis chez l'adolescent et indiqua les 
conséquences des relations sexuelles hors mariage.

riage.

Le Dr Lœwenstein, président de la branche de la F.A.I. aux Etats-Unis, qui devait parler de la prostitution au point de vue de l'hygiène, avait été empéché de venir par une grave opération. Il fût remplacé au pied levé par le Dr J. Droin, président du Comité international de la F.A.I. qui n'eut pas de peine à démontrer le caractère fallacieux des arguments réglementaristes.

De chaudes discussions suivirent naturel-lement ces cind exposés. Le congrès était ou-vert à quiconque s'y inscrivait, de sorte que réglementaristes et abolitionnistes y discutirent librement. Mais le nombre des orateurs était si grand, et le temps disponible si limité, qu'un certain nombre d'entre eux, représentant d'ailleurs l'une et l'autre tendance, ne purent prendre la parole, ou ne purent la reprendre aussi souvent qu'ils l'auraient souhaité!

La troisième journée comprenait un rap-port du Dr Suzanne Serin, médecin en chef des asiles, ancien chef des asiles, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris, sur le rôle de l'hygiène mentale dans de Paris, sur le role de l'nyglete mentale dans la prévention de la prostitution. Mme Serin étant en tournée en Iran à titre d'expert des Nations Unies, son rapport fut lu par Mme M. Legrand-Falco, présidente de l'Union fran-çaise contre le trafic des femmes. Il indiquait qu'un nombre élevé de prostituées et de leurs clients présentaient des anomalies psychiques. cuents presentaient des anomaines psychiques. Mrs. Forster, une déléguée britannique, long-temps occupée en Chine au reclassement social des prostituées, fit remarquer à ce propos, dans la discussion, que ces anomalies étaient acquises par l'exercice de la prostitution. Enfin l'honorable Pia Colini Lombardi, dé-putée à la Chambre, et présidente du C.I.D.D.

a passé en revue les causes de la prostitution et les remèdes, en s'attachant surtout au reclas-sement des personnes adonnées à la prosti-

tution.

Comme le congrès était ouvert à tous — la salle fut parfois trop petite — la F.A.I. ne pouvait pas assumer la responsabilite de vœux qu'il aurait voté.

Mais des conclusions préparées par le Comité international ont été ratifiées par le

congrès. Elles font état du « progrès réalisé congres. Elles font etat du « progres realise par les idées abolitionnistes en Italie sur le plan moral, légal, éducatif et sanitaire, qui répond si bien à l'esprit de la Convention internationale pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution de la prost

titution d'autrui, adoptée par la 4me assemblée générale des Nations Unies ». Elles souhaitent « que le Parlement vote bientôt le projet de loi abolitionniste dont il a été saisi tendant à la fermelure des maiil a ete saist tendant à la termeture des mai-sons de prostitution, à la suppression du con-trôle sanitaire et policier des prostituées et à l'abolition de la police des mœurs, à une lutte énergique contre toute exploitation de la pros-titution d'autrui et à l'adoption du système du traitement libre, gratuit et discret ».

Elles souhaitent entin « que toutes les nou-velles mesures prises pour la protection de la moralité publique soient également applicables aux deux sexes, la création d'une police fémi-nine (...), le développement des œuvres d'en-tr'aide matérielle et morale en faveur des femmes ».

En marge des travaux du congrès, une commémoration du 75me anniversaire de la fon-dation de la F.A.I. a eu lieu le dimanche matin au théâtre Eliseo. Des orateurs de plusieurs pays ont saisi cette occasion d'honorer, la mémoire de Joséphine Butler, pionnière de l'abolitionnisme et de retracer l'influence de la F.A.I. dans le monde.

De leur côté les deux assemblées générales la F.I.A. réservées aux membres et aux invités officiels (plusieurs grandes organisa-tions féminines internationales avaient en-voyé un représentant à Rome), ont entendu de très encourageants rapports sur l'évolution de l'opinion publique et des lois dans certains pays. « L'idée marche... » Le Comité international a été réélu sans

Le Comite international a eté réetit sans grands changements. Notons cependant que le Dr Sicard de Plauzoles, militant de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme, très connu par un demi-siècle de luttes pour l'abolitionnisme, a été appelé à la présidence de la Fédération abolitionniste internationale parets receive vecents despuis 1046. ternationale, poste resté vaccant depuis 1945. Le Dr J. Droin de Vésenaz-Genève reste

Le Dr J. Droin de Vésenaz-Genève reste président du Comité. Parmi les personnalités féminines élues ou réélues comme membres du Comité notons Mmes M. Leroy-Boy (Belgique), Hamayun Kabir (Inde), M. Legrand-Falco (France), M. de Reding (Suisse), Miss M. Chave Collison (Royaume-Uni), Miss Florence Barry et Mme A. Caiumi De Silvestri à titre personnel.

péninsule, et que bientôt, groupés en branche italienne de la F.A.I., les adversaires de l'esclavage des femmes parviennent à faire passer l'Italie dans la longue liste des pays sans mai-sons de tolérance. Th. de Félice.

### VAUD

## Plan de campagne

Le comité lausannois du Suffrage féminin s'est réuni, mercredi, chez Mlle Quinche, pré-sidente, pour établir les grandes lignes de la campagne en vue de la votation populaire qui se ferait à la fin de l'hiver, M. J. Peytrequin, syndic de Lausanne, a pris contact avec Mlle Quinche, promet son précieux concours pour la campagne et a donné déjà d'utiles conseils. Les comités lausannois et vaudois du Suffrage féminin convoquent une première séance pour le lundi 4 décembre à 20 h. 30, au foyer du Théâtre, avec les associations féminines, des hommes politiques de tous les partis, afin de créer les commissions qui prépareront le travail.

pareront le travail.

Les membres du Suffrage féminin sont convoqués pour le jeudi 7 décembre à 20 h. 30 au local du Club alpin suisse (rue Beau-30 au local du Club alpin suisse (Te Beau-Séjour 24). On fait appel au plus grand nom-bre possible de concours, à ceux qui peuvent fournir du travail (dactylographie, confér-rences), à ceux qui peuvent alimenter une caisse qui aura à faire face à une dépense de 12 à 15 000 francs, et qui est quasiment vide. (Compte de chèques postaux II. 3865, Lau-seura) sanne).

## Dons reçus par le Comité

Verein für Frauenbestrebungen, Lucerne,

Suivez l'exemple!

## Les femmes et l'assurance sur la vie

C'est dans la salle de la Chambre de com-Cest dans la salle de la Chambre de com-merce vaudoise que se réunit maintenant la Section de Lausanne du Suffrage féminin. Vendredi 10 novembre, Mme C. Abel-Trey-vaud, licenciée ès sciences actuarielles et com-merciales de l'Université de Lausanne, qui prépare son doctorat, a parlé de l'assurance

rr la vie. Elle a relevé l'intérêt de cette nouvelle orme d'épargne qu'est l'assurance ; on est forme d'épargne qu'est l'assurance; on est forcé de payer ses primes; on négligé souvent d'aller porter ses économies à la caisse d'épar-gne. Et cette possibilité d'épargne offre de nombreuses formes. Mme Abel a distingué la prévoyance familiale, qui fait que le père de famille, la veuve, contractent des assu-rances pour assurer l'avenir de la famille en cas de décès du chef, et cette assurance peut prendre des formes diverses: assurance au décès, assurance mixte, la reine des assurances, la formule la plus usitée, assurances spéciales, la formule la plus usitée, assurances spéciales, etc. Mme Abel a recommandé de ne pas s'engager étourdiment à payer des primes trop onéreuses, qui bouleversent un budget. Elle a dit les avantages de l'assurance à terme fixe, de l'assurance dotale, de la co-assurance invalidité qui est peu pratiquée et offre consultation. de l'assurance doune, de la co-assurance mo-lidité qui est peu pratiquée et offre cepen-dant de nombreux avantages. Elle a étudié aussi la réduction ou le rachai des assurances sur la vie, cette dernière opération étant très désavantageuse, et conseillé d'emprunter sur

une police plutôt que de la vendre.

Enfin, Mme Abel a indiqué quelles sortes d'assurances doit contracter la femme seule, celle qui a des charges de famille — neveu ou parents âgés— la femme de trente ans con - neveux

# Nos suffragistes à l'œuvre

## AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

Le rapport de M. Jaccard, député. - Partisans et adversaires

avoir indiqué le surnombre des femmes (12 000 dans le canton de Vaud, 144 mille en Suisse), que le 44 % des femmes âgées de plus de vingt ans sont célibataires, agées de plus de vingt ans sont celibataires, veuves ou divorcées, qu'un million de femmes sont obligées de subvenir à leur subsistance, le rapporteur a montré combien il est logique que ces femmes qui gagnent leur vie, obéissent aux lois et paient des impôts, deviennent des citoyennes.

Il s'est élevé contre l'idée d'organiser un plébiscite féminin; la citoyenneté est un droit avant d'être un devoir, et ce droit des la contre l'idée d'organiser un plebiscite féminin; la citoyenneté est un devoir, et ce droit des la contre l'acceptance de la contre l'acceptance de la contre l'acceptance de la contre l'acceptance de la contre la

droit avant d'être un devoir ; et ce droit, s'il n'était revendiqué, au nom de la justice et de l'équité démocratique, que par une infime minorité, il faudrait l'accorder à cette minorité. Qu'importe si la majorité de femmes demeurent indifférentes à ce droit L'essentiel pour nous est que celles dont les circonstances parfois tragiques, parfois douloureuses, commandent une participation aux affaires publiques, puissent faire valoir, dans toute leur étendue, leur droit de personnes humaines, autonomes et cons-

M. Jaccard a réfuté ensuite quelques oninions hostiles au suffrage féminin qui, nulle part, n'a corrompu l'esprit de famille. Dès l'instant où l'on admet que la femme, édu-Pinstant où l'on admet que la femme, éducatrice et mère, est capable d'élever et de former les futurs citoyens du pays, on doit admettre qu'elle est digne de participer aussi aux affaires du pays. Nous n'hésitons pas à confier l'ordonnance médicale, dont dépendra peut-être le salut d'une vie, à une pharmacienne; on n'hésite pas davantage à remettre sa santé entre les mains d'une infírmière ou d'une femme médecin; on admet sans discussion que le corps d'élite des institutices instruise et faconne d'élite des institutrices instruise et faconne la génération de demain. Et l'on refuserait à celles d'entre ces femmes qui le dési-rent le droit de dire leur mot dans les affaires de la commune?

Une longue discussion suivit, où les par-

tisans de la réforme furent en majorité. S'exprimèrent contre le suffrage féminin, MM. Pilet, député radical de Bottens, qui

tractera une assurance mixte; celle de 35 ans et plus, une co-assurance d'invalidité ou une rente avec invalidité. Les rentes viagères

contracte à l'âge optimum: 61 ans pour les hommes, 63 ans, pour les femmes, et là en-

core, il y a plusieurs combinaisons possibles et fort intéressantes. et fort intéressantes.

Au cours de la discussion qui suivit, on parla de l'âge où il faut contracter assurance, de l'assurance-vieillesse et survivants, qui en réalité n'est pas une assurance, etc., et Mme Abel répondit avec bonne grâce aux questions

assurent un rendement intéressant si on

de ses auditrices fort intéressées.

prétend ainsi sauver la famille (pauvre fapretend aimsi sauver la familie (pauvre fa-mille!), Coderey député libéral de Lutry, qui veut épargner aux femmes la «sale politique» que font les hommes, et A. Che-valley, député agrarien de Belmont s/Yver-don. Il y eut encore M. J. Chamorel, dé-puté libéral de Lausanne, celui-ci même qui se battit comme un beau diable, en 1945, pour que le parti libéral lausannis ne se se battit comme un beau diable, en 1945, pour que le parti libéral lausannois ne se prononçât pas sur le suffrage féminin, et qui est pour la réforme, mais aussi contre et vota: non. M. Chamorel est obsédé par les 40 000 étrangères qui ont épousé des Suisses, qui sont devenues automatiquement suisses et qui pourraient voter. A quoi pui a fait remarquer qu'il s'agrissait de on lui a fait remarquer qu'il s'agissait de discuter suffrage féminin communal et non pas nationalité suisse, question qui dépend des Chambres fédérales. A quoi on peut ajouter que la loi sur la perte et l'acqui-sition de la nationalité suisse est une loi mal faite dont, depuis plus de 30 ans, les femmes réclament en vain la revision,

mal fatte dont, depuis plus de 30 ans, les femmes réclament en vain la revision, paree qu'elles ne sont pas citoyennes.

Les interventions en faveur du suffrage féminin communal furent nombreuses et solidement étayées; on entendit notamment MM. P. Schneiter, député radical de Begnins, A. Mayer, député radical de Payerne, F. Bettens, député radical d'Aubonne, qui présenta, en faveur du plébiscite féminin, une motion qu'il transforma en une interpellation et qu'il finit par retirer, M. Brawand, député socialiste de Vevey, G. Rigassi, député libéral de Lausanne, Albert Margot, député radical de Lausanne, Albert Margot, député radical de Vevey, qui s'élevèrent contre la prétention de M. Chamorel de refuser le droit de vote à 90 Vaudoises parce que la centième est une étrangère devenue suisse par son mariage, Potterat, député agrarien de Molondin, Fattebert, député agrarien de Granges, Bussey, député rationes de Papier. tebert, député agrarien de Granges, Bussey, député socialiste de Lausanne, A. Robichon, député chrétien-social de Lausanne, A. Mu-ret, député popiste de Lausanne, M. Lavanchy, député socialiste d'Yverdon, etc.

## GENÈVE

Près de 1100 jeunes citoyens et citoyennes ont envahi, dimanche 26 novembre, le Victoria Hall où nos autorités les avaient invités à venir marquer d'un serment solennel leur entrée dans la vie civique.

Sous la présidence de M. le conseiller administratif Cottier, s'est déroulé impecablement le cérémonial traditionnel et émouvant. Aurès le discours de M. de Songrelons pré-

ment le cérémonial traditionnel et émouvant. Après le discours de M. de Senarclens, prédent du Conseil d'Etat, prirent la parole J.B. Battig, au nom des jeunes gens et Mad. Estoppey au nom des jeunes filles.

Elle termina crânement son allocution en ces termes: « Mais, cette cérémonie et les tâches que nous nous proposons d'accomplir, acquerront plus de poids, lorsque chacune de nous pourra affirmer librement son opinion par le vote ».

Et fleurir est si prompt de la terre à la plante!

Gilbert Trollier n'a pas craint de se livrer Gilbert Trollier n'a pas craint de se livrer à l'inspiration et de publier ses vers. Il faut l'en féliciter et, par ailleurs, il a reçu un prix littéraire <sup>1</sup>. Souhaitons que ses poèmes, parfois d'une sensibilité trop neuve pour être facilement goûtées de chacun, groupent autour d'eux une cohorte de privilégiés, auxquels sera accordée la joie d'entendre la voix même de la nosisie: sera accordee de la poésie :

Une aube caressée écoute ma musique. Je l'ai vue innocente et nue absolument; Je l'ai vêtue à peine, à la mode classique, Et sa grâce dit vrai si sa parure ment.

Je parle. Mais qui parle? Est-ce encore ma

Les mots épanouis ont une seule souche

[fous. M. G. M.

Grand prix de littérature rhodanienne Gilbert Trollier — L'Inespéré — Recueil de

## NEUCHATEL

## La femme dans le monde à reconstruire

Mardi soir, 7 novembre, à la salle du Mu-sée, M. Ed. Privat nous a parlé de la femme dans le monde à reconstruire et ceci, est-il be-soin de le dire, avec beaucoup de simplicité, d'humour et de pertinence. Le conférencier a visité les pays dont il parle, il cité en exemple des choses qu'il a vues. Il sait invoquer des arguments imagés et frappants et c'est un vé-ritable plaisir de l'entendre mettre son érudition, son idéalisme et son cœur au service d'une belle cause. Ce monde à renconstruire, c'est la fédération mondiale de demain. La femme, grâce à son amour, sa compréhension, son cœur maternel, par l'éducation aussi de ses enfants peut aider à la création de cette grande famille humaine, seul moyen d'obtenir grande rainine numaine, seu moyen de ontenir un jour la paix dans le monde. Mais pour que cette aide soit efficace, pour qu'elle puisse faire entendre sa voix, il faut qu'elle ait les mêmes droits que l'homme, les droits civiques qui seuls lui permettront de collaborer avec succès au redressement du monde. Ces droits, la formune les achteurs deux propriets des products de la forme de la collaboration de collaboration de la forme de la de la succès au redressement du monde. Ces droits, la femme les a obtenus dans presque tous les pays, souf le nôtre. Dans les pays scandinaves où les femmes votent depuis deux générations déjà, les progrès réalisés au point de vue social sont remarquables. Souhaitons de voir notre petit pays arriver bientôt à plus de tolérance. La conclusion du conférencier laisse entrevoir une espérance. Si la création d'une fédération mondiale peut paraître encore une utopie, il ne faut pas oublier que tant de choses réalisées à ce jour ont été considérées comme telles à leur départ. Puissue l'hommes ses réalisées à ce jour ont été considérées comme telles à leur départ. Puisque l'homme naît dans la douleur, peut-être doit-il en être de même pour la civilisation. Espérons que de ses souffrances et avec la collaboration de tous naîtra un monde nouveau. Merci à M. Ed. Privat pour son bel exposé.

## Ceux dont on redoute la venue

(Suite de la page 2)

deux parties ne désire le mariage : il ne

deux parties ne désire le mariage : il ne s'agissait que d'un flirt passager.
En ce qui touche aux conséquences sociales de l'avortement, plusieurs femmes prétendent que les classes aisées ont moins d'enfants parce qu'avec de l'argent elles n'ont pas de peine à recourir à l'avortement. A ce propos l'enquêteuse fait la remarque que dans les classes aisées, les femmes ne sont passal. les classes aisées, les femmes ne sont pas exclusivement sexuelles. Les décisions d'avortement devant être pri-

Les decisions a avortement devant etre pri-ses rapidement, il faudrait trop de temps pour constater le bien-fondé des motifs avan-cés en faveur d'une intervention; mais si la teneur de l'article 120 du Code pénal est précise du point de vue juridique, il n'en est pas moins vrai que le médecin consulté joue un rôle prédominant; c'est ainsi que l'enquête constata dans sent cas des interrunjoue un rôle prédominant; cest aussi que l'enquête constata dans sept cas, des interruptions de grossesses qui avaient été refusées par la clinique.

par la climique. Quant aux possibilités et aux limites de l'aide aux femmes enceintes, lorsque la ques-tion financière est en jeu, le médecin adresse ton financière est en jeu, le médecin adresse la patiente à l'assistance sociale, mais la femme refuse généralement cette aide a îin de n'être pas contròlée. Un petit nombre cependant cherchent auprès d'elle un soutien moral. On peut également s'adresser au tuteur général pour la recherche de la paternité.

Il ne faudrait cependant pas sous-estimer la valeur du rôle de l'assistante sociale dans les sers cere reputience elle recht reades de les sers cere reputience de la recht reades de la contract reades.

valeur du role de l'assistante sociale dans les cas sus-mentionnés: elle peut rendre de grands services, soit par des prestations de nature matérielle, soit par des démarches ou encore apporter une aide efficace au milieu des nombreuses difficultés auxquelles est exposée la femme ou la jeune fille. Et puis, on aurait grand tort aussi d'oublier la belle tâche d'influencer l'intéressée en faveur de l'enfant non désiré. M.-L. P.

Les abonnés au "Mouvement Féministe", reçoivent "Femmes Suisses" d'office, sans aucun versement supplémentaire.

Pour soigner

# TOUX et MAUX DE GORGE

# POTION FINCK (formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie 26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

# La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats

# Publications reques

## **Histoire**

C'est un témoignage captivant que nous livre ce diplomate de carrière sur les derniers temps du fascisme et de l'activité politique de Mussolini. Secrétaire général du ministère de Mussolini. Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, puis ambasadeur d'Italie à Budapest, chargé de missions diverses en Allemagne, F. Anfuso a voulu rester attaché au fascisme, ainsi qu'à l'alliance italogermanique, jusqu'à la dernière extrémité, se se refusant à abandonner, par un reniement dont il vit maint exemple autour de lui, un navire qui coulait. Il expose, dans ce livre extrémement vivant et personnel, les origines de l'Axe, l'accord de Munich, la collusion les deux caporaux-dictateurs, les gloires, les icissitudes et enfin l'effritement de cette funeste alliance. Avec un certain détachement parfois, avec humour ou ironie souvent, il funeste alliance. Avec un certain détachement parfois, avec humour ou ironie souvent, if nous décrit les milieux politiques italiens, alemands, hongrois, autrichiens. Il a des anecdotes originales et de bien jolies pages sur Vienne, où il a « vu une Europe dire adieu à l'autre ». Mais aussi, quelle ambiance d'intrigue, de suspicion, de trahison, de duplicité autour des dictateurs ! Le tableau s'achève sur la République sociale du lac de Garde instituée en 1943, après le complot du Quirinal contre Mussolini, sa captivité au Gran Sasso et son aburissante délivrance. Ce livre est évidemment un plaidoyer en faveur du dictateur italien et ses différents chapitres seraient

doute facilement réfutés par des interprétations opposées et par la mention des faits laissés ici dans l'ombre. Mais, tel qu'il est, l'aissès ici dans l'ombre. mais, et qu'i e., l'ouvrage se lit avec un intérêt soutenu. Marg. Maire.

FRIBOURG

seil, une motion proposant l'introduction du suffrage féminin dans le canton.

Le parti socialiste a déposé au Grand Con-

Filoppo Anfuso: Du Palais de Venise au Lac de Garde — Traduit de l'italien par Eug. Bestaux — Editions Calmann-Lévy, Paris.

## Poésie

Point n'est besoin d'espérer pour entrepren-

Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer...

Ce n'est pas une raison parce que j'ai oublié qui est l'auteur de cette vérité profonde pour ne pas la citer, et, parmi les plus désespérées des entreprises, j'aime surtout la patiente et douce ténacité de l'artiste, l'application solitaire qui fait des tentatives du poète une forme essentielle de la vie.

Dernièrement un beuves d'espuit que j'ou

Dernièrement, un homme d'esprit que j'ap-précie fort m'a fait de la peine. Chez un li-braire romand, dans le cadre de la Semaine suisse, il cherchait à indiquer un remède pour tirer d'embarras l'édition suisse. Il re-commandait aux éditeurs de notre pays d'encommandait aux éditeurs de notre pays d'en-courager le génie didactique, explicatif et « constructeur de ponts », qui est le propre de notre peuple et, par contre, de se montrer ex-trèmement sévère en ce qui concerne le lan-cement imprudent des œuvres d'imagination ou de poésie, dans lesquelles nous ne saurions occuper qu'un rang inférieur... Pauvre ami raisonnable, que faisiez-vous du

triomphe toujours possible de l'Inespéré? Ne saviez-vous pas qu'il vient un moment pour chacun et pour chaque pays où, seul l'impos sible a encore de la valeur? Heureusement, il y a encore des poètes pour nous rappeler de compter sur l'Inespéré :

Le jour qui fut au lendemain de la misère,

Est-ce le temps jadis ou peut-être est-ce vous?

Et les hommes du temps des clochettes de